

**Les experts-comptables ré-affirment,  
dans une nouvelle campagne de communication,  
leur engagement total aux côtés des entreprises !**

Déjà fortement mobilisés auprès des entreprises depuis le début de la crise économique et sanitaire COVID-19, les experts-comptables déploient une nouvelle campagne de communication multi-canal. Dans ce nouvel opus de la saga « Un conseil qui compte ! », la profession réitère, dans le contexte du reconfinement, son engagement et son rôle de conseil indispensable auprès des dirigeants.

Cette nouvelle prise de parole prend la forme :

- d'un **spot TV de 20 secondes**, réalisé par l'agence Hikari et diffusé du 16 au 22 novembre sur les chaînes nationales d'information continue.  
=> 300 à 350 diffusions dont 40 % sur la tranche 6h-9h soient 12,4 millions de contacts visés  
<https://vimeo.com/476291737/fe020de131>
- d'**insertions en presse écrite nationale** (*Le Figaro entrepreneurs, Le Figaro économie, Le Point, L'Express, Le Nouvel économiste, EcoRéseau Business, Le Guide du Pouvoir*)



- **de partenariats porteurs de contenus thématiques** en lien avec l'actualité
  - dans *Le Parisien économie*, chaque semaine jusqu'à fin 2020 un « Conseil d'expert »,
  - dans *Ecoréseau Business*, une chronique mensuelle intitulée « Le conseil qui compte »
  - sur *BFM Business*, les émissions mensuelles « Follow l'expert ».
- **d'une campagne digitale**, composée, preuves à l'appui, de six vidéos en entreprises, témoignant du rôle clé de leur expert-comptable

=> 1 film sponsorisé chaque semaine du 2 novembre au 12 décembre et relayé sur les comptes Twitter, LinkedIn, Facebook et sur le site internet de l'Ordre.

Plusieurs épisodes autour de plusieurs thématiques :

- Accompagner le chef d'entreprise pendant la crise du COVID-19  
<https://vimeo.com/473376477/fce9737adc>
- Obtenir et mettre en place un PGE pendant la crise du COVID-19  
<https://vimeo.com/473437893/ad328e2833>
- Gérer ses ressources humaines pendant la crise du COVID-19
- Gérer sa trésorerie pendant la crise du COVID-19
- Mettre en place le télétravail pendant la crise du COVID-19
- Disposer de moyens de financement pendant la crise du COVID-19.

Cette nouvelle campagne globale de communication rappelle la mobilisation sans faille des 21000 experts-comptables et de leurs 130 000 collaborateurs auprès de 2,5 millions entreprises, principalement PME et TPE, ainsi que leur rôle-clé au service de l'intérêt général.

[www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)

#### À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.



**Contact presse** : Agence Abrasive

Léa ROCHETTE 06 68 99 97 40 – [lea@abrasive.fr](mailto:lea@abrasive.fr)

Karine MICHAUD : 06 50 61 06 64 - [contact@abrasive.fr](mailto:contact@abrasive.fr)